

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2025, dans les académies de CLERMONT, GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2025, dans les académies de CLERMONT, GRENOBLE et LYON :

Monsieur DUFAYEL Rudy, ingénieur d'études hors classe, président, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame BARERA-MICHEL Claire Marie, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, vice-présidente, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.

Monsieur ANTONIOU Neofytos, assistant ingénieur, expert, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon-7.

Madame BOULANGER Emilie, ingénieure d'études de classe normale, Centrale Lyon, Ecully.

Monsieur CROUTEIX Thibault, technicien de recherche et de formation - classe normale, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur MOURET Laurent, attaché principal d'administration de l'état, Université Clermont Auvergne, Chamalières.

Madame OKIO DAUVILLIERS Béabo, attachée principale d'administration de l'état, Institut d'études politiques de Lyon, Lyon.

Madame PRA Marianne, ingénieure d'études de classe normale, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame SABOT Sophie, assistante ingénieure, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Madame THIVILIER Amandine, attachée d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon, Saint-Etienne.

Monsieur VERGÈS Vivien, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Lyon, le 19/05/2025

Pour le président de l'ENS de Lyon
et par délégation
La directrice générale des services

Cécile O'BRIEN